



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement du dispositif France 2030 de soutien aux investissements des agriculteurs « Equipements pour la troisième révolution agricole » Un outil au service de la souveraineté alimentaire et de la planification écologique

A l'occasion du Salon international de l'agriculture, Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, annonce le lancement du dispositif France 2030 « Equipements pour la troisième révolution agricole ». Pour déployer pleinement l'innovation au cœur des exploitations, dans tous les territoires, les agriculteurs seront soutenus dans l'achat de matériels innovants, grâce à une enveloppe de 400 millions d'euros, dont 100 M€ fléchés sur les filières fruits et légumes. Ce dispositif est au service de la souveraineté alimentaire, pour renforcer la résilience et l'adaptation de l'agriculture française.

Paris, le 1^{er} mars 2023

L'investissement dans l'innovation est un formidable levier d'action face aux nombreux enjeux du monde agricole : adaptation au changement climatique, résilience des exploitations, transition dans les modes de production, optimisation des ressources, décarbonation, au service de la souveraineté alimentaire et de la nouvelle méthode de planification écologique.

Pour soutenir le déploiement concret de l'innovation dans le monde agricole, un **dispositif d'aide directe aux investissements des agriculteurs** est lancé dans le cadre de France 2030.

Ce guichet est ouvert pour **accompagner tous les acteurs du monde agricole, individuels et collectifs** (CUMA, ETARF, coopératives, instituts techniques, lycées agricoles, etc.), **dans l'acquisition d'équipements, solutions et matériels innovants** : serres, agrivoltaïsme, capteurs, outils d'aide à la décision, pulvérisateurs intelligents, plants de culture pérennes (notamment pour les vergers), solutions de biocontrôle et de biofertilisation, par exemple.

Doté d'une enveloppe de **400 millions d'euros, dont 100 M€ fléchés vers les filières fruits et légumes**, ce guichet est opéré par FranceAgriMer, qui apporte sa connaissance des besoins des filières, son expérience des dispositifs d'aide directe aux agriculteurs.

Les matériels éligibles à ce guichet ont été sélectionnés par un appel à manifestation d'intérêt (AMI) opéré par BpiFrance, entre novembre 2022 et janvier 2023, sur **l'optimisation des ressources en eau, la sobriété énergétique des installations, l'adaptation aux aléas climatiques et sanitaires**. Cet AMI sera prochainement prolongé sur un ensemble de thématiques, incluant les alternatives aux produits phytosanitaires, l'économie circulaire ou l'amélioration des conditions de travail agricole.

France 2030 est un outil qui sait s'adapter aux enjeux du monde agricole.

« Ce guichet de soutien à l'investissement permet de rendre l'innovation concrète, en massifiant son déploiement dans l'agriculture, des cours de fermes aux parcelles et aux salles de traite. Il répond aux besoins des agriculteurs, en les accompagnant dans les transitions et les changements de pratiques, pour renforcer la résilience des exploitations agricoles, au service de la souveraineté alimentaire. Nous mettons ainsi concrètement en œuvre la nouvelle méthode de planification écologique. »

Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Contacts presse

Service de presse de Marc FESNEAU

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté Alimentaire

Hôtel de Villeroy

78 bis rue de Varenne

75007 Paris

www.agriculture.gouv.fr

@Agri_Gouv